

**3<sup>ème</sup> étape**      A faire compléter par l'association

NOM DE L'ASSOCIATION limonoise : .....  
Adresse du siège.....  
N° de Téléphone .....  
Courriel .....

Je soussigné(e)..... chargé(e) de  
l'adhésion à l'association, certifie que l'enfant désigné ci-dessus est  
inscrit pour la saison 2021/2022

Date, signature et cachet de l'association :

 **Rendre le formulaire complété à la famille pour retour au C.C.A.S.**

**4<sup>ème</sup> étape**      A compléter par le C.C.A.S.

Formulaire reçu au C.C.A.S., le.....

Mandat administratif édité le ..... ; envoyé en trésorerie  
le .....



**Pour une rentrée sportive & Culturelle,  
optez pour le Pass !**

Le sport, la culture, les loisirs sont souvent rendus difficilement  
accessibles aux familles ayant de faibles revenus.  
Pourtant, ils sont tous trois à la source de l'épanouissement personnel,  
du bien-être, de la qualité de vie... et ils favorisent le lien social.

Il y a quelques années, Limonest, dont chacun connaît l'engagement  
au service de la solidarité locale, a donc lancé le **dispositif Pass Sport  
& Culture** qui a pour but de favoriser l'accès des jeunes aux  
pratiques associatives culturelles et sportives.



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon

**Services Affaires Sociales & Solidarités/C.C.A.S.**  
ccas@limonest.fr / 04.72.52.57.00, Choix 6

## DEMANDE DE PASS SPORTIF & CULTUREL

### 4 étapes



#### Pour en bénéficier, il faut :



- Habiter Limonest
- Etre âgé de 0 à 18 ans
- Vouloir pratiquer une activité culturelle ou sportive sur Limonest
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 €

#### Si toutes ces conditions sont remplies, il faut :



- Obtenir le formulaire : limonest.fr, mail, tel ou rdv.
- Formuler une demande de rdv (mail, tel) pour vérifier votre éligibilité et donc faire valider le formulaire par le CCAS.
- Après avis favorable et notification du montant accordé (jusqu'à 120 euros venant en déduction du coût de l'adhésion), l'enfant pourra s'inscrire à l'activité.



#### Dernière étape :

- Retourner **avant le 30 novembre 2021**, en mairie, à l'attention du C.C.A.S., le formulaire suite à l'inscription à l'association (étape 3), pour que le service puisse verser l'aide financière à l'association. Sans cela, l'association sera en droit de vous demander le solde manquant.



#### 1<sup>ère</sup> étape

A compléter par la famille

NOM ..... PRENOM du représentant légal .....  
Situation familiale..... Nombre d'enfants à charge.....  
Adresse.....  
N° de Téléphone .....

N° d'Allocation CAF :

Autorisation de vérification de l'éligibilité avec visualisation du QF sur CAFRO :

VOTRE ENFANT :

NOM..... PRENOM.....  
Sexe F M Date de naissance .....

Date et signature du représentant légal :

#### 2<sup>ième</sup> étape

A faire compléter par le C.C.A.S / Sur RDV.

Le C.C.A.S. certifie l'éligibilité de la famille au Pass Sport & Culture.  
Le C.C.A.S. s'engage à verser, après inscription à l'activité et retour du formulaire au C.C.A.S., ..... euros par mandat administratif à l'association.

Date, signature de l'agent et cachet du C.C.A.S. :